



Conseil des arts
et des lettres

Québec



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Rappel inscription au Fonds de soutien régional pour les arts et les lettres de l'Outaouais

Gatineau, le 25 août 2008. RAPPEL : Les artistes, les écrivains et les collectifs d'artistes de la relève ainsi que les organismes artistiques professionnels de l'Outaouais ont jusqu'au **15 septembre 2008** pour déposer une demande au Fonds de soutien régional pour les arts et les lettres auprès de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO).

Le Fonds pour les arts et les lettres de l'Outaouais, issu de l'Entente de partenariat annoncée en mai dernier entre le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO), la Table Jeunesse Outaouais (TJO) et la ville de Gatineau, en collaboration avec le Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO), comporte deux volets : l'un destiné aux artistes, aux écrivains et aux collectifs d'artistes et d'écrivains de la relève âgés de 35 ans et moins, l'autre, aux organismes artistiques professionnels.

Le volet Soutien aux artistes, aux écrivains et aux collectifs d'artistes de la relève (volet « Relève ») vise à encourager la réalisation de projets de création et de production artistiques et littéraires réalisés en collaboration avec des organismes artistiques professionnels, à soutenir les premières démarches de création et de diffusion d'artistes et d'écrivains de la relève et à appuyer des projets artistiques impliquant des initiatives de partenariat avec la communauté de l'Outaouais. Les demandes pour ce volet doivent être acheminées à la TJO.

Le volet Soutien à la consolidation d'organismes artistiques professionnels (volet « Consolidation ») vise à consolider des organismes artistiques professionnels qui excellent et qui ont un impact significatif pour le développement des arts et des lettres sur le territoire de l'Outaouais. Il permet d'encourager la réalisation de projets favorisant l'accès du public aux œuvres artistiques et littéraires de la région, de soutenir des projets d'intégration d'artistes et d'écrivains de la relève au sein d'organismes artistiques professionnels et de contribuer à l'amélioration des conditions de pratique des artistes, des écrivains et des travailleurs culturels au sein des organismes. Les demandes pour ce volet doivent être acheminées à la CRÉO.

Le programme et le formulaire d'inscription peuvent être obtenus aux bureaux de la CRÉO, de la TJO et sur le site Web du Conseil des arts et des lettres du Québec, et doivent être retournés dûment remplis avant le 15 septembre 2008. Le cachet de la poste fait foi de la date d'envoi. Les demandes doivent être acheminées à :

Volet « Relève » :

Table Jeunesse Outaouais (TJO)
M. Félix Bussières
394, boulevard Maloney Ouest, bureau 100
Gatineau (Québec) J8P 7Z5

Volet « Consolidation » :

Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO)
Madame Suzanne Chicoine
394, boulevard Maloney Ouest, bureau 101
Gatineau (Québec) J8P 7Z5

- 30 -

Source : Pierre Boucher
Agent de communication
Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO)
Tél. : 819 663-2480, poste 227